

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 AVRIL 2014 À 17 h 30 À LA BEAUME PROCÈS-VERBAL

Présents : M^{mes} Christiane ACANFORA, Christine DELORME, Odile DURAND, Céline PIERROT, Françoise PINET.
MM. Roger AQUINO, Louis BEGOU, Jean-Paul BELLET, Gilles BLANCHARD, Jean-Pierre BRIOULLE, Jean-Louis CORNAND, Jacques FRANCOU, Jean-Pierre GAUTHIER, Michel MANET, Robert RICHIARDONE, Sébastien SIMION, Gilles TOURTET, Michel TRUC, Jean-Claude VALLIER.

Pouvoirs : Mme Marie-France DURAND à M Jean-Pierre BRIOULLE,
M Roger CANDY à M Jean-Paul BELLET

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BRIOULLE

Le Président, Jacques FRANCOU ouvre la séance et remercie la commune de La Beaume d'accueillir le conseil communautaire dans ses locaux.
Il informe l'assemblée de la lettre de démission de M Frédéric PHILIP, délégué de la commune d'Aspremont remplacé par M Gilles BLANCHARD.

DÉLIBÉRATIONS

Au vu de la loi, les budgets doivent être votés avant le 30 avril et étant président depuis le 22 avril, Jacques FRANCOU précise que le budget présenté n'est qu'un budget primitif. Des modifications devront être apportées autant sur le budget principal pour de nouvelles opérations que sur le budget des ordures ménagères où une subvention d'équilibre devra être faite pour l'achat de conteneurs.

❖ Budget Principal

Jacques FRANCOU propose à l'assemblée l'affectation des résultats 2013 à savoir :

- Fonctionnement : 295 752,07 € en recettes au 002
- Investissement : 42 095,47 € en dépenses au 001
48 395,47 € en recettes au 1068

L'assemblée vote l'affectation de résultat à l'unanimité.

Jacques FRANCOU expose le budget chapitre par chapitre. Le budget principal est voté dans sa totalité à l'unanimité. Il s'équilibre en fonctionnement à 1 059 693,07 € et en investissement à 335 803,54 €. Le maintien des taux de la fiscalité identique à 2013 est voté à l'unanimité.

Pour les subventions aux associations sportives, nouvelle compétence de la communauté de communes, Céline PIERROT demande si ces associations recevront les mêmes subventions que celles versées auparavant par les communes. Sur proposition du Président, le conseil décide à l'unanimité que les demandes des associations seront étudiées plus précisément et les subventions seront attribuées ultérieurement. Le conseil décide aussi, afin de ne pas mettre en péril ces associations, le versement d'un montant équivalent à celui versé en 2013.

En investissement, pour l'opération « Site d'escalade », Jacques FRANCOU explique qu'une fois le site sécurisé, nous ne sommes pas certains d'avoir l'agrément de la Fédération Française d'Escalade et de Montagne.

Michel MANET se propose de voir et de prendre contact avec les entreprises et la Fédération Française d'Escalade et de Montagne afin de traiter au mieux et le plus rapidement possible ce dossier.

Pour l'opération « Maison de la famille », le dossier suit son cours. Une commission relative à ce dossier sera nommée.

Jacques FRANCOU propose à l'assemblée le contrat tiers télétransmission avec la société Mairistem pour le logiciel IXBUS. Celui-ci est voté à l'unanimité.

Le centre de gestion des Hautes-Alpes propose un avenant à la convention de la mise en œuvre de la médecine préventive pour l'année 2014. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

❖ **Budget des ordures ménagères**

Jacques FRANCOU propose à l'assemblée l'affectation des résultats 2013 à savoir :

- Fonctionnement : 28 840,23 € en recettes au 002
- Investissement : 19 917,88 € en dépenses au 001
36 829,32 € en recettes au 1068

L'assemblée vote à l'unanimité l'affectation de résultat.

Jacques FRANCOU présente le budget primitif des ordures ménagères chapitre par chapitre.

Le budget des ordures ménagères est voté à l'unanimité dans sa totalité. Il s'équilibre en fonctionnement à 341 314,23 € et en investissement à 73 263,55 €.

Le taux d'enlèvement des ordures ménagères et les redevances campings votés à l'unanimité sont identiques à 2013.

Jean-Pierre BRIOULLE précise qu'il faut tenir compte des frais de fonctionnement de la décharge d'Aspres sur Buëch et de la Beaume car la communauté de communes a pris la compétence en 2013.

Pour le projet de la déchèterie, Jacques FRANCOU précise qu'il faudra trouver une solution pour la réaliser.

❖ **Budget Service Public d'Assainissement Non Collectif**

Jacques FRANCOU propose à l'assemblée l'affectation des résultats 2013 pour le budget Service Public d'Assainissement Non Collectif à savoir :

- Fonctionnement : 4 826,91 € en recettes au 002.

L'assemblée vote favorablement à l'unanimité.

Jacques FRANCOU propose à l'assemblée le budget primitif du Service Public d'Assainissement Non Collectif. Celui-ci est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre en fonctionnement à 5 126,91 €.

❖ **Autres délibérations**

- Convention entre la communauté de communes Buëch Dévoluy et la communauté de communes du Haut Buëch pour le traitement des ordures ménagères et des encombrants.
- Avenant n°3 à la convention de ramassage et de traitement des ordures ménagères de la commune de Lus La Croix Haute entre la communauté de communes du Diois et la Communauté de communes du Haut Buëch.
- Avenant n°17 à la convention de ramassage du papier entre la communauté de communes Buëch Dévoluy et la communauté de communes du Haut Buëch.
- Convention de mise à disposition de M. Pascal VANDAME, adjoint technique territorial, sur la commune de La Beaume.
- Modification des statuts du Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents.
- Délégations au Président.

Toutes ces délibérations sont adoptées à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

❖ « Les Chemins du Soleil » Raid VTT du 29 et 30 mai 2014.

Florent BESSES a demandé un devis pour la location de tables et chaises pour l'étape des Chemins du Soleil Raid VTT du 29 et 30 mai 2014. L'assemblée est unanime pour la prise en charge de cette location.

❖ Assemblée du Pays Sisteronais Buëch

Jean-Pierre BRIOULLE précise qu'il est nécessaire de désigner un représentant des maires de la communauté de communes du Haut Buëch au cours de l'assemblée générale. Il siègera au conseil d'administration du Pays Sisteronais Buëch.

Fin de la séance à 19 h 00.

Christiane ACANFORA

Roger AQUINO

Louis BEGOU

Jean-Paul BELLET

Gilles BLANCHARD

Jean-Pierre BRIOULLE

Gilles BLANCHARD

Jean-Paul BELLET

Jean-Louis CORNAND

Christine DELORME

Odile DURAND

Jacques FRANCOU

Jean-Pierre GAUTHIER

Michel MANET

Céline PIERROT

Françoise PINET

Robert RICHIARDONE

Sébastien SIMION

Gilles TOURTET

Michel TRUC

Jean-Claude VALLIER